Fiche d'auto-vérification des sujets de CCF

Rappels :
La forme d'évaluation du CCF est différente de celle d'une épreuve ponctuelle, le format des sujets est donc différent aussi.

Les exercices inspirés de manuels ou d'annales doivent être modifiés sensiblement de façon à respecter les droits d'auteur et à tenir compte d'avoir été traités préalablement par les élèves.

Le sujet doit être le plus possible être en relation avec la spécialité professionnelle du BTS.

À vérifier :
☐0- Ce sujet, sa grille d'évaluation ont-ils déjà été donnés et validés ? Si oui, sur le courrier accompagnant le sujet et destiné à l'inspection, indiquer : le lycée, le ou les auteurs et, si possible, l'année de validation. Préciser les modifications apportées au sujet initial.

☐1- La présence de l'en-tête (elle est imposée et doit inviter à utiliser les logiciels, mentionner des appels, etc. Un modèle est disponible sur la plateforme Réseda).

☐2- La présence de deux exercices portant sur au moins deux thèmes différents et significatifs du programme de la première session, ou du programme la deuxième session, selon le cas.

☐3- Le recours obligatoire à des logiciels (tableur obligatoire dans un exercice en BTS CG), comptant pour trois points sur dix. Possibilité pour l'élève d'utiliser du calcul formel.

☐4- Quelques prises d'initiative adaptées au format d'une évaluation, donnant lieu à des aides pendant l'épreuve.

☐5- La longueur du sujet. Il doit être faisable en 55 min par un élève moyen de BTS. Si besoin, enlever des questions.

☐6- La présence d'appels au professeur pour se faire expliquer une démarche et/ou vérifier des points clés de la résolution, ces appels contribuent aussi à évaluer la compétence Communiquer.

☐7- Le rappel dans le sujet des formules un peu élaborées et non accessibles avec un logiciel de calcul formel. Par exemple, les formules de dérivations sont accessibles, mais pas celle des coefficients de Fourier. Il n'y a plus de formulaire BTS national.

☐8- La présence de la grille d'évaluation des compétences et notamment la prise en compte de l'utilisation des outils informatiques, qui doit correspondre à trois points sur dix. Un modèle est fourni.

☐9- La désignation du fichier selon la nomenclature précisée dans le document de cadrage.

NB. Compte tenu du nombre important de sujets à valider, la vérification des calculs est laissée sous votre responsabilité.